

Le 28 juin 2007

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par courriel et poste

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation d'une entente globale cadre pour
la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008
Dossier Régie : R-3622-2006
Notre dossier : R000236 YF

Chère consœur,

Le 11 juin dernier, nous vous avons transmis les commentaires du Distributeur à l'égard des frais réclamés par les intervenants dans le dossier décrit en rubrique.

Après cette date, nous avons reçu la demande de frais de l'UMQ ainsi qu'une correspondance de l'avocate du RNCREQ.

Le Distributeur n'a pas de commentaires supplémentaires dans ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

c.c. M. Jean-François Samray (AIEQ)
M. Jean-François Lefebvre (GRAME)
Me André Turmel (FCEI)
Me Hélène Sicard (RNCREQ)
M. François Valiquette (RNCREQ)
Me Dominique Neuman (SÉ-AQLPA)
Me Steve Cadrin (UMQ)